

## **DELIBERATION N° 2006/03-07 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COLLEGE JACQUES MONOD**

Monsieur BOILEAU, rapporteur, indique à l'Assemblée que le collège Jacques Monod envisage d'organiser deux voyages linguistiques et culturels à Barcelone en Espagne, pour les élèves de 3<sup>ème</sup>.

72 élèves sont concernés par les déplacements en février et mai 2006, d'une durée de 6 jours chacun.

Il propose d'accorder une subvention de participation à la contribution des familles de 2 € par élève et par jour, soit 864 €.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'accorder une subvention exceptionnelle de 864 € au collège Jacques Monod pour le voyage linguistique en Espagne des classes de 3<sup>ème</sup>.
- d'inscrire cette somme au budget primitif 2006.